

Faculté des arts et des sciences

Département d'informatique et de recherche opérationnelle

Accueil des étudiants aux études supérieures



DIRO

Université 
de Montréal

The University of Montreal
and of the world.

Responsable et personnes ressources

Nadia El Mabrouk, responsable des études supérieures

Courriel : cyclesup@iro.umontreal.ca, avec en objet: « Message pour Mme El Mabrouk »

Céline Bégin, TGDE (Technicienne en gestion des dossiers étudiants)

Courriel : cyclesup@iro.umontreal.ca

Programme Maitrise en informatique (217510) - segment 70 (avec stage ou avec TD) et segments 70 à 76 (avec mémoire) - Étudiants dont les noms de familles commencent par les lettres allant de A à K

Programme Doctorat en informatique (317510) - Étudiants dont les noms de familles commencent par les lettres allant de A à K

Hady Tobe, TGDE

Courriel : cyclesup@iro.umontreal.ca

Programme Maitrise informatique (217510) - segment 70 (avec stage ou avec TD) et segments 70 à 76 (avec mémoire) - Étudiants dont les noms de familles commencent par les lettres allant de L à Z

Programme Doctorat en informatique (317510) - Étudiants dont les noms de familles commencent par les lettres allant de L à Z

TGDE

Courriel : cyclesup@iro.umontreal.ca

Programme Maîtrise en informatique (217510), segment 77 - Apprentissage automatique

Programme DESS en apprentissage automatique (217512)

Responsable à venir

Courriels : mila@iro.umontreal.ca

Programmes DESS en apprentissage automatique (217512)

Programme Maîtrise (217510, segment 72 et 77- Apprentissage automatique),

Programme Doctorat en informatique (317510)

Susana Hernandez, Coordonnatrice des stages

Courriel : susana.hernandez@umontreal.ca

Programme DESS en apprentissage automatique (217512)

Programmes Maîtrise (217510, segment 70 général et 77- Apprentissage automatique),

***Merci d'inscrire le numéro de votre matricule Synchro, dans l'objet de toutes vos correspondances.**

Site internet du DIRO



Programmes de cycles supérieurs – Département d'informatique et de recherche opérationnelle – Université de Montréal

diro.umontreal.ca/programmes-cours/cycles-superieurs/

Université de Montréal | Département d'informatique et de recherche opérationnelle

Répertoires Facultés Bibliothèques Plan campus Sites A-Z Mon portail UdeM

EN

- PROGRAMMES ET COURS
- LA RECHERCHE
- RESSOURCES ET SERVICES
- RÉPERTOIRE DU DÉPARTEMENT
- NOTRE DÉPARTEMENT
- VOUS ÊTES...

> Programmes de 1^{er} cycle

▼ Programmes de cycles supérieurs

- Maîtrise en informatique
- Maîtrise en bio-informatique
- Maîtrise en commerce électronique
- Maîtrise en finance mathématique et computationnelle
- D.E.S.S. en finance mathématique et computationnelle
- Doctorat en informatique
- Doctorat en bio-informatique

> Cours et horaires

RÉPERTOIRE DES BOURSES

Des bourses pour tous les cycles

Programmes de cycles supérieurs

La présence d'équipes de recherche actives permet au Département d'informatique et de recherche opérationnelle (DIRO) d'offrir un environnement stimulant pour entreprendre des études supérieures, quelle que soit l'orientation.

Un éventail de spécialisations s'y trouve représentées, tant en informatique qu'en recherche opérationnelle.

Le DIRO décerne annuellement près de 30 maîtrises et quelque 15 doctorats.

Nos programmes de 2^e cycle

- Maîtrise en informatique
- Maîtrise en bio-informatique
- Maîtrise en commerce électronique
- Maîtrise en finance mathématique et computationnelle
- D.E.S.S. en finance mathématique et computationnelle

Nos programmes de 3^e cycle

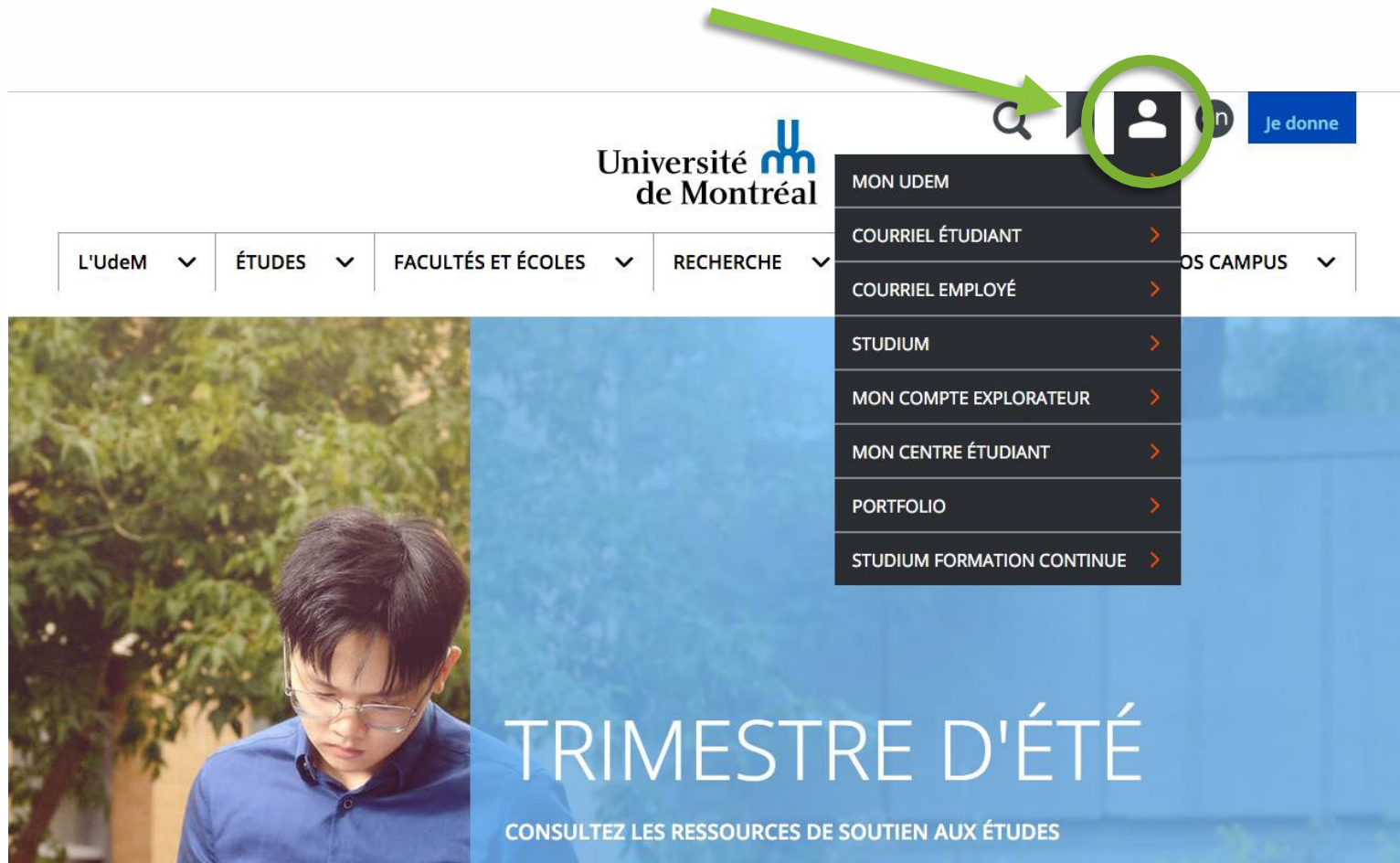
- Doctorat en informatique
- Doctorat en bio-informatique

Guide des études supérieures au DIRO

Perspectives d'emploi

Département d'informatique et de recherche opérationnelle

Site internet de l'Université de Montréal



The image shows the top navigation bar of the Université de Montréal website. The logo "Université de Montréal" is centered. To the right, there is a search icon, a user profile icon (circled in green with a green arrow pointing to it), and a "Je donne" button. Below the logo, there are several navigation tabs: "L'UdeM", "ÉTUDES", "FACULTÉS ET ÉCOLES", "RECHERCHE", and "OS CAMPUS". A dropdown menu is open from the user profile icon, listing the following options: "MON UDEM", "COURRIEL ÉTUDIANT", "COURRIEL EMPLOYÉ", "STUDIUM", "MON COMPTE EXPLORATEUR", "MON CENTRE ÉTUDIANT", "PORTFOLIO", and "STUDIUM FORMATION CONTINUE". Below the navigation bar, there is a banner image of a young man with glasses looking down. The text "TRIMESTRE D'ÉTÉ" is overlaid on the right side of the banner, with the subtitle "CONSULTEZ LES RESSOURCES DE SOUTIEN AUX ÉTUDES" below it.

<https://www.umontreal.ca/>

MON UDEM >

COURRIEL ÉTUDIANT >

COURRIEL EMPLOYÉ >

STUDIUM >

MON COMPTE EXPLORATEUR >

MON CENTRE ÉTUDIANT >

PORTFOLIO >

STUDIUM FORMATION CONTINUE >

MON UdeM

Regroupe l'**informations et services institutionnels**.
(**options, messages et informations**)

COURRIEL ÉTUDIANT

Votre adresse courriel: prénom.nom(.1-2-3)@umontreal.ca

STUDIUM

Un environnement numérique d'apprentissage
Studieux comme Studium !

MON CENTRE ÉTUDIANT

L'espace web réunissant vos **données d'études personnelles** et vous permettant d'effectuer les **opérations** liées à votre cheminement universitaire. (Horaire, Notes, Factures)

* <https://registraire.umontreal.ca/a-surveiller/nouvelle/news/detail/News/centre-etudiant-vs-mon-portail-udem-a-chacun-ses-caracteristiques-et-son-utilite-1/>

Qui fait quoi à l'UDEM

Études supérieures et postdoctorales - ESP : Responsable du cheminement des étudiants aux cycles supérieurs, de l'admission à la diplomation (règlements, bourses, cheminement et encadrement).

Faculté des arts et des sciences - FAS : Départements et programmes.

Département d'informatique et de recherche opérationnelle - DIRO: Votre département. La recherche de calibre international qu'effectue le corps professoral du département constitue un attrait de taille pour les étudiants souhaitant bénéficier d'un environnement de pointe aux études supérieures.

Bureau du registraire - BR : validité de tous les actes officiels attestant du parcours de l'étudiant (documents officiels, attestation, relevé de notes, carte étudiante, carte Opus).

Droits de scolarité - Direction des finances - Coût des études et facturation – Calculateur de frais.

UdeM International: Valide que le dossier de chacun de ses étudiants soit conforme aux exigences dictées par les règles de vérification du ministère d'éducation et de celles des autorités d'immigration. Lien : <https://international.umontreal.ca/la-dai/equipe/>

Services aux étudiants - SAÉ : Des ateliers, des activités et diverses ressources offerts sur le campus pour que votre vie étudiante (Activités culturelles...).

Autres informations importantes

Bourses

Consultez le [répertoires des bourses](#) disponibles à l'Université de Montréal.

Les informations pour la Bourse d'exemption sont sur le lien suivant: <https://registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarité/bourse-exemption/>. Autre lien d'information: <https://admission.umontreal.ca/bourses-pour-etudiants-internationaux/>

Si vous avez des questions au sujet de la Bourse d'exemption, communiquez par courriel à : esp-bourses@esp.umontreal.ca

Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales (ESP)

Le [Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#) est le recueil officiel des règlements, des directives, des politiques et des procédures relatifs aux cycles supérieurs.

Admission et report d'admission

Si vous devez reporter votre admission dans le programme dans le trimestre choisi, vous devez faire un report de trimestre d'admission en suivant la [procédure pour le report d'admission](#) via le site du DIRO.

Étudiants internationaux

Que vous étudiez déjà à l'UdeM ou que vous soyez nouvellement admis, il reste important d'avoir en votre possession le Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et votre permis d'étude ou d'entamer dès maintenant les [démarches](#) pour les obtenir.

Renouvellement du CAQ et permis d'études

Demande d'attestation d'inscription et document officiels via le Bureau du registraire. – [Commander un document](#)
Demande de lettres officielles auprès des Études supérieures et postdoctorales (ESP) - écrire à cheminement@esp.umontreal.ca.

Structure des programmes

1. [D.E.S.S. en apprentissage automatique](#)
2. [Maîtrise en informatique avec mémoire](#)
3. [Maîtrise avec stage](#) ou [Travail Dirigé au DIRO](#)
4. [Maîtrise avec stage, segment 77, au MILA](#)
5. [Doctorat en informatique](#)

Consulter les présentations du [Support informatique au DIRO](#)

ATTENTION! Il est obligatoire de respecter le minimum de crédits prescrit par bloc. Toujours se référer à la structure du programme avant de faire son choix de cours.

IMPORTANT ! Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de respecter la structure du programme. Les inscriptions aux cours optionnels excédentaires ou dans un autre programme ne sont pas autorisées et feront l'objet d'une désinscription.

Structure du programme du D.E.S.S. en apprentissage automatique

Les cours du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires attribués à un stage et 18 crédits à option.

Bloc 70A Fondements en apprentissage automatique (16 crédits - obligatoires)

- IFT 6135, Apprentissage de représentations - 4 crédits
- IFT 6390, Fondements de l'apprentissage machine,
- IFT 6758, Science des données,
- IFT 6759, Projets avancés en apprentissage automatique

Bloc 70B Approfondir les connaissances Option - Maximum 4 crédits.

Bloc 70C Contextualiser les connaissances (2 crédits - obligatoires)

- IFT 6761 – Colloque I
- IFT 6762 – Colloque 2

Bloc 70D Stage Obligatoire - 12 crédits (Stage court de 4 mois)

[Consultez l'exemple de cheminement sur le site du DIRO](#)

Passage du D.E.S.S. à la Maîtrise

Vous devez :

1. Avoir réussi les 4 cours obligatoires
2. Conserver une moyenne supérieure de 3,3/4.3
3. Déposer une demande d'admission à la M.Sc. Prof (segment 77) pour l'automne suivant.
4. Fournir l'enregistrement de stage long (6 mois) approuvé et signé par le directeur de recherche.
5. Aviser par courriel le TGDE pour spécifier l'abandon du programme du DESS et permettre le transfert des cours dans le nouveau programme.

Structure du programme de la Maîtrise en informatique avec Mémoire

Les crédits de l'option avec mémoire (MM), sont répartis de la façon suivante :

30 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 15 crédits à option (4 cours).

Spécialité possible si: 2 cours (au moins) dans le segment concerné mémoire avec un professeur associé à la spécialité.

- **Segment 70 Propre à l'option Générale** (mémoire, stage, TD)
- **Segment 71 Propre à l'option Imagerie** (mémoire)
- **Segment 72 Propre à l'option Intelligence artificielle** (mémoire)
- **Segment 73 Propre à l'option Biologie computationnelle** (mémoire)
- **Segment 74 Propre à l'option Informatique théorique et quantique** (mémoire)
- **Segment 75 Propre à l'option Programmation et génie logiciel** (mémoire)
- **Segment 76 Propre à l'option Recherche opérationnelle** (mémoire)

Cheminement Segment 71 à 76

Automne

1er cours complémentaire à suivre, si votre avis de décision le demande

2 cours gradués (IFT 6...) à option

SPT 6000 - Statut temps plein

Hiver

2e cours complémentaire à suivre, si votre avis de décision le demande

2 cours gradués (IFT 6...) à option

SPT 6000 - Statut temps plein

Été

Début de la recherche dans le laboratoire du directeur confirmé

SPT 6000 – Statut temps plein

Automne, Hiver, Été : Statut Rédaction (RDC 6000) – Poursuivre la recherche en laboratoire, rédaction du mémoire et dépôt du mémoire.

Structure du programme de la Maîtrise en informatique avec stage ou TD

Segment 70 - Propre à l'option Générale

Les crédits de l'option avec stage (ST), sont répartis de la façon suivante : 22 crédits obligatoires attribués à un stage (stage long de 6 mois) et 23 crédits à option.

Les crédits de l'option avec travaux dirigés (TD), sont répartis de la façon suivante : 22 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction de deux travaux dirigés et 23 crédits à option.

- Il faut avoir fait les 23 crédits à option avant de faire le stage ou le travail dirigé.

- **Segment 70 Propre à l'option Générale** (mémoire, stage, TD)

Cheminement du Segment 70 – Générale

Automne

1er cours complémentaire à suivre, s'il y a lieu selon votre avis de décision

2 cours gradués à votre choix

SPT 6000 - Statut temps plein

Hiver

2e cours complémentaire à suivre, s'il y a lieu selon votre avis de décision

2 cours gradués à votre choix

SPT 6000 - Statut temps plein

Été

SPT 6000 Statut temps plein

Automne

2 cours au choix

SPT 6000 - Statut temps plein

Hiver

Début du stage de 6 mois minimum

RDC 6000 – Statut en rédaction

Objectifs, tâches et avantages du stage

- *Approfondir un domaine précis de l'informatique ou de la recherche opérationnelle*
- *Mettre en pratique les notions théoriques acquises pendant la maîtrise*
- *Acquérir de l'expérience de travail*
 - *Se familiariser avec les rouages et les exigences du milieu professionnel*
 - *La chance d'apprendre les astuces du métier et d'acquérir des compétences techniques différentes*
- *Développer un réseau de contacts qui facilitera l'obtention d'un emploi permanent*
- *Occuper un emploi à temps plein rémunéré*
- *Stage de recherche et d'innovation*
- *Explorer un problème dont la solution n'est pas encore connue et y appliquer les notions acquises lors de parcours à la maîtrise*
- *Domaines possibles : infographie, recherche opérationnelle, génie logiciel, bio-informatique, intelligence artificielle, apprentissage machine....*

Admissibilité au stage

- *Avoir terminé 4 cours gradués au programme*
- *Avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins B- (2,7/4,3)*
- *Présenter le formulaire « pré-autorisation de stage » avant le début du trimestre considéré sur StudiUM*
- *Trouver un professeur (directeur de stage) qui acceptera votre projet de stage*

Structure du programme de la Maîtrise en informatique (avec stage – la maîtrise professionnelle)

Propre à l'option Apprentissage automatique (Segment 77)- MILA

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 22 crédits obligatoires attribués à un stage et minimum 23 crédits à cours à suivre.

Bloc 77A Fondement en apprentissage automatique (16 crédits - obligatoires)

- IFT 6135, Apprentissage de représentations - 4 crédits
- IFT 6390, Fondements de l'apprentissage machine,
- IFT 6758, Science des données,
- IFT 6759, Projets avancés en apprentissage automatique

Bloc 77B Approfondissement des connaissances - (8 crédits - à option)

Bloc 77C Élargissement des connaissances (à option)

Bloc 77D Stage Obligatoire - 22 crédits – obligatoires (stage long de 6 mois)

Structure du programme du Doctorat en informatique (Ph. D.)

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et de 6 à 8 crédits à option. (2 cours gradués).

Bloc 70A Option - Minimum 6 crédits, maximum 8 crédits.

- *Cours ou séminaires IFT de niveau 6000 ou tout autre cours ou séminaire que le Département juge indispensable à la formation de l'étudiant.*

Bloc 70B Recherche et thèse Obligatoire - 84 crédits.

- IFT 7000 - Examen général de doctorat
- IFT 7910 - Thèse

Cheminement au doctorat en informatique (Ph.D.)

Automne

2 cours du Prédoc I: IFT 6001 et IFT 6002

SPT 7000 – Statut temps plein

Hiver

1 ou 2 cours gradués (IFT 6...) requis dans le programme

SPT 7000 – Statut temps plein

Été

SPT 7000 – Statut temps plein

Automne

1 cours gradué requis si non suivi à l'Hiver

Prédoc II - Examen écrit, si les 2 cours gradués suivis

SPT 7000 – Statut temps plein

Hiver

Prédoc II - Examen écrit, si les 2 cours gradués suivis

SPT 7000 – Statut temps plein

Été

Prédoc III – Présentation orale

SPT 7000 – Statut temps plein

Automne et les autres trimestres: RDC 7000 - Statut Rédaction - Recherche

Structure du programme du Doctorat en informatique (Ph. D.)

Examen de synthèse du doctorat

- Il est souhaitable que les candidats au doctorat en informatique de l'UdeM maîtrisent leur domaine de spécialisation ainsi que les bases fondamentales de l'informatique. Afin d'atteindre ce double objectif, ils devront se soumettre à un examen de synthèse, dont les **3 parties (Prédoc I-II-III)** doivent être conclues **au plus tard à la fin du 6^e trimestre de scolarité**, sous peine d'exclusion du programme.
- L'étudiant devra s'inscrire à la partie 1 (**Prédoc I**) dès le premier trimestre de scolarité. La partie 2 (**Prédoc II**) étant offerte aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant pourra s'y inscrire à n'importe quel trimestre durant ses six premiers trimestres de scolarité. En général, on recommande de compléter la partie 1 avant la partie 2 et la partie 2 avant la partie 3 (**Prédoc III**), mais l'étudiant doit consulter son directeur de recherche afin de planifier son cheminement, incluant ses cours, qu'il devra également compléter au plus tard à la fin du 6^e trimestre de scolarité.

Structure du programme du Doctorat en informatique (Ph. D.) - suite

Partie 1: **PRÉDOC I**: IFT6001 et IFT 6002

- inscription en 1ère session
- note \geq B+ à chaque cours, sinon reprise (1 fois)
- Pour exemption : relevé de notes + plan de cours requis à envoyer à la TGDE

Partie 2: **PRÉDOC II** - Examen écrit de spécialité

- **Obligatoirement** après les 2 cours gradués – note d’au moins B, sinon reprise (1 fois)

Partie 3: **PRÉDOC III** - Présentation du sujet de thèse

- Après l’examen de spécialité
- Rapport de 30 à 40 pages à remettre au moins 1 semaine avant la date de présentation

Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales - ESP

Scolarité minimale et maximale des programmes

54B. Diplôme d'études supérieures spécialisées

La scolarité minimale exigée est de deux trimestres à plein temps et la scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de la première inscription.

Section XVI - Scolarité de maîtrise

63. Scolarité minimale et lieu de la scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de maîtrise est de trois trimestres à plein temps ou l'équivalent. Elle se déroule à l'Université de Montréal ou en un lieu autorisé par le doyen.

Section XXXI - Scolarité de doctorat

110. Scolarité minimale et lieu de la scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de doctorat est de six trimestres (deux ans) à plein temps ou l'équivalent. Elle se déroule à l'Université de Montréal ou en un lieu autorisé par le doyen.

Les 2 cours requis et l'examen prédoc doivent être complétés au cours des 6 premiers trimestres (2 ans)

- 6 trimestres temps plein (min)
- 6 trimestres rédaction (min)
- Durée max: 5 ans (prolongation exceptionnelle d'1 an)

Statuts d'étudiant aux cycles supérieurs

Section XXIX - Inscription au diplômes d'études professionnelles (D.E.S.S.)

102. Modalités

L'inscription à des cours dans tout diplôme d'études professionnelles et approfondies se fait selon le nombre de crédits suivis. L'étudiant n'est par ailleurs pas tenu de s'inscrire à chaque trimestre. L'absence d'inscription pendant quatre trimestres consécutifs met fin à la candidature de l'étudiant.

102A. Statut plein temps ou temps partiel

Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant est réputé inscrit à plein temps s'il suit minimalement neuf crédits de cours. Au trimestre d'été, le nombre de crédits minimal exigé est établi à six pour être réputé à plein temps. Autrement, l'étudiant est considéré inscrit à temps partiel.

Section XVII - Inscription à la maîtrise

66. Statut plein temps, demi-temps ou temps partiel

Le candidat à la maîtrise de recherche s'inscrit à plein temps ou à demi temps.

Dans le calcul du nombre minimal de trimestres requis pour l'obtention du grade de maîtrise, chaque trimestre auquel le candidat est inscrit à demi-temps compte pour la moitié d'un trimestre.

Section XXXII - Inscription au doctorat

113. Statut plein temps, demi-temps ou temps partiel

Le candidat au doctorat de recherche s'inscrit à plein temps ou à demi-temps.

Dans les programmes de doctorat de recherche, un minimum de trois trimestres à plein temps est requis. Le doyen peut, pour de s raisons jugées sérieuses, dispenser un étudiant de l'obligation de s'inscrire à un minimum de trois trimestres à plein temps.

Les études à plein temps sont celles que l'étudiant poursuit en s'y consacrant entièrement. Dans le calcul du nombre minimal de trimestres requis pour l'obtention du grade de doctorat, chaque trimestre auquel le candidat est inscrit à demi-temps compte pour la moitié d'un trimestre.

Le candidat peut être inscrit à demi-temps à tout programme, sauf si des exigences particulières du programme requièrent des études à plein temps.

Dans le cadre du doctorat professionnel, lorsque le programme le permet, l'étudiant peut s'inscrire à plein temps ou à temps partiel selon les modalités suivantes :

a) Aux trimestres d'automne et d'hiver, l'étudiant est réputé inscrit à plein temps s'il suit minimalement neuf crédits de cours. Au trimestre d'été, le nombre de crédits minimal exigé est établi à six pour être réputé à plein temps. Autrement, l'étudiant est considéré inscrit à temps partiel.

***ATTENTION :** Tout étudiant étranger détenteur d'un permis d'études est tenu d'être inscrit à temps plein à l'Université et ce à tous les trimestres :

« [Respecter les obligations du Certificat d'acceptation du Québec](#) ».

Pour contacter le UdeM International : <https://international.umontreal.ca/la-dai/equipe/>

Statuts de Rédaction et Correction

Section XIX - Inscription à la maîtrise avec stage et avec travail dirigé

72. Inscription en rédaction et inscription en évaluation – correction

Une fois qu'il a complété trois trimestres à plein temps, réussi les cours, les séminaires, les examens et, le cas échéant, les autres activités académiques de son programme, l'étudiant s'inscrit en rédaction jusqu'à l'évaluation finale de son rapport de stage ou de son travail dirigé. Par la suite, il s'inscrit en évaluation – correction jusqu'à l'évaluation finale par le jury.

Section XXII - Inscription à la maîtrise avec mémoire

80. Inscription en rédaction et inscription en évaluation – correction

Une fois qu'il a complété trois trimestres à plein temps, réussi les cours, les séminaires, les examens et, le cas échéant, les autres activités académiques de son programme, l'étudiant s'inscrit en rédaction jusqu'au dépôt de son mémoire. Par la suite, il s'inscrit en évaluation – correction jusqu'à évaluation finale par le jury. Après acceptation du mémoire et corrections apportées à celui-ci, le cas échéant, le dépôt final doit être fait dans le site institutionnel Papyrus.

SEGMENT IX - DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AU DOCTORAT DE RECHERCHE

126. Inscription en rédaction et inscription en évaluation – correction

Une fois qu'il a complété six trimestres à plein temps ou l'équivalent, réussi les cours, les séminaires, les examens, l'examen en général de synthèse et, le cas échéant, les autres activités académiques de son programme, l'étudiant s'inscrit en rédaction jusqu'au dépôt de sa thèse. Par la suite, il s'inscrit en évaluation – correction jusqu'à évaluation finale par le jury. Après acceptation de la thèse et corrections apportées à celle-ci, le cas échéant, le dépôt final doit être fait dans le site institutionnel Papyrus.

Notation des cours

La notation des cours se fait selon un système littéral, chaque lettre correspondant à un nombre de points.

La note minimale de passage dans un cours = C = 2,0

sinon:

- Au Doctorat Ph.D. = exclusion !!!
- À la Maîtrise M.Sc. = reprise avec au plus B-

La note minimale de passage dans un programme = B- = 2,7

- Si la moyenne est inférieure à < 2.7 = **pas de diplôme**
- Si + de 9 crédits de cours préparatoires: 2 moyennes séparées (cours préparatoires et régulier)

Sinon: les cours préparatoires comptent dans la moyenne

Exemple de cheminement

M.Sc. Prof. - Segment 77

À titre informatif, voici un exemple de cheminement standard permettant de terminer le programme en 2 ans (étudiant admis à l'automne).

Trimestre d'automne – 1^{ère} année

- [SPT6000 - Statut plein temps](#)
- [IFT 6390 - Fondements de l'apprentissage machine](#)
- [IFT 6758 - Science des données](#)
- [IFT 2015 - Structures de données](#) (en cours complémentaire)

Trimestre d'hiver – 1^{ère} année

- [SPT6000 - Statut plein temps](#)
- [IFT 6135 - Apprentissage de représentations](#)
- [IFT 6759 - Projets avancés en apprentissage automatique](#)
- [IFT 2125 - Introduction à l'algorithmique](#) (en cours complémentaire)

Trimestre d'été – 1^{ère} année

- [SPT6000 - Statut plein temps](#) (Puisque l'étudiant veut compléter le stage) (le sigle du stage [IFT6917](#) stage sera ajouté au moment du dépôt du rapport)

Ou

- [Demande de suspension \(Interruption temporaire des études\)](#) du trimestre possible seulement pour les étudiants canadiens et québécois. Pour les étudiants internationaux, veuillez communiquer avec UdeM International: <https://international.umontreal.ca/la-dai/equipe/>

Exemple de cheminement - Suite

M.Sc. Prof. - Segment 77

Trimestre d'automne – 2^e année

- [SPT6000 - Statut plein temps](#) (termine le stage)
- Inscription à 1 ou 2 cours du bloc 77B pour finaliser les 45 crédits du programme (cours à option)

Trimestre d'hiver – 2^e année

- [SPT6000 - Statut plein temps](#)

Ou

- [RDC6000 – Statut de rédaction](#) - voir règlement de l'ESP

Et/ou

- Inscription à 1 ou 2 cours du bloc 77B pour finaliser les 45 crédits du programme (cours à option)

IMPORTANT:

Inscription en rédaction et inscription en évaluation – correction

- Une fois qu'il a complété trois trimestres à plein temps, réussi les cours, les séminaires, les examens et, le cas échéant, les autres activités académiques de son programme, l'étudiant s'inscrit en rédaction jusqu'à l'évaluation finale de son rapport de stage ou de son travail dirigé. Par la suite, il s'inscrit en évaluation – correction jusqu'à l'évaluation finale par le jury.

Pour la durée du stage, vous serez donc inscrit avec un statut de [Rédaction](#) (RDC6000) seulement si tous les cours académiques requis au programme sont terminés et que vous avez complété les 3 trimestres à plein temps. Consulter le [Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales](#)

Notez que le cours [IFT 6917 - Stage en apprentissage automatique](#) est inscrit à votre dossier seulement au moment du dépôt du formulaire d'enregistrement de stage.

La note du cours IFT 6917 n'est pas contributive à votre moyenne cumulative.

Horaire et offre de cours

Cours préalable obligatoire :

Tous les cours des cycles supérieurs en informatique requièrent comme connaissances de base le contenu du cours : [IFT1015 – Programmation 1](#)

Description : Éléments de base d'un langage de programmation : types, expressions, énoncés conditionnels et itératifs, procédures, fonctions, paramètres, récursivité, tableaux, enregistrements, pointeurs et fichiers.

L'horaire des cours

Pour connaître les périodes des cours offerts à l'UdeM, planifier un trimestre ou préparer une demande d'admission, faites une recherche en cliquant sur l'encadré ci-dessous. Seuls les cours des trois ou quatre trimestres à venir sont affichés.

<https://registraire.umontreal.ca/etudes-et-services/horaire-des-cours/>

L'offre de cours du DIRO

Cliquer sur le sigle du cours pour obtenir l'horaire. Et n'oubliez pas de respecter le code étoilé *** associé aux cours.

<https://diro.umontreal.ca/programmes-cours/cours-horaires/>

Inscription aux cours

Vous devez remplir un formulaire électronique en ligne qui se trouve sous la vignette « Vos formulaires » de la page d'accueil de votre [Centre étudiant](#).



Une fois complété, vous pourrez suivre l'évolution de votre demande directement dans la vignette « Vos formulaires » et recevrez une réponse sans devoir échanger de courriels ou faire d'appels à votre TGDE.

Aide pour les formulaires : Voici la page d'aide « [Formulaires](#) » du Bureau du registraire via laquelle il est possible de visionner de courtes vidéos pour savoir comment remplir les formulaires de cheminement : [remplir un formulaire](#).

Astuces formulaire : Remplir toutes les cases du formulaire, et dans l'ordre de gauche à droite, une ligne après l'autre, en utilisant la loupe.

Périodes et dates limites officielles

Modification d'inscription aux cours

Pour modifier l'inscription ou annuler un ou plusieurs cours sans devoir payer les droits de scolarité, vous devez procéder au plus tard aux dates suivantes :

- **Généralement, avant la 3e semaine de cours**

L'annulation entraîne le retrait du cours de votre dossier, donc sans mention au relevé de notes.

Abandon de cours

Pour abandonner un cours (avec frais et mention ABA), vous devez procéder au plus tard aux dates suivantes, sauf indication contraire à l'horaire particulier de ce cours:

- **Généralement, avant la 10e semaine de cours**

Les demandes d'annulation de cours qui seront reçues après la date limite de modification seront traitées comme des abandons de cours. La mention ABA sera inscrite pour ce cours sur votre relevé de notes et les frais afférents ne seront pas remboursés. Après la date limite d'abandon, les cours devront obligatoirement être complétés et notés.

***IMPORTANT: L'abandon de cours n'est pas autorisé au Prédoc (PhD)**

Autorisation d'études hors établissement (AEHE) dans le cadre de l'entente interuniversitaire du BCI

Suivre un cours en [entente interuniversitaire](#) signifie qu'un étudiant admis dans un programme régulier à l'Université de Montréal peut, avec l'accord de sa faculté, suivre un ou plusieurs cours dans une autre université, il obtient donc une Autorisation d'études hors établissement (AEHE).

Consulter les [étapes de la demande](#) via le site du Bureau du registraire

- **ATTENTION:** Le nombre de crédits des cours suivis en entente interuniversitaire AEHE sont à 3 crédits seulement. Vous devez finaliser les 30, 45 ou 90 crédits de votre programme.
- **ATTENTION!** Il est obligatoire de respecter le minimum de crédits prescrit par bloc. Toujours se référer à la structure du programme avant de faire son choix de cours.
- **IMPORTANT !** Nous vous rappelons qu'il est de votre responsabilité de respecter la structure du programme. Les inscriptions aux cours optionnels excédentaires ou dans un autre programme ne sont pas autorisées et feront l'objet d'une désinscription.

Quand fournir les formulaires

	<u>Désignation du directeur de recherche et co-directeur</u> (1)	<u>Enregistrement du sujet de recherche</u> (2)	<u>Enregistrement du stage</u> (1)	<u>Enregistrement du stage et Convention de stage</u> (segment 77) (1)	Rédaction en anglais (1)	Plan d'études global (2)	<u>Avis de dépôt</u> (2)	Rédaction par articles (1)
D.E.S.S.	Avant la fin du premier trimestre		2 mois avant le début du stage	Avant la fin du 2 ^e trimestre				
Maîtrise Générale Stage – DIRO (Segment 70)	Dès la confirmation d'un directeur - Avant la fin du 2^e trimestre		2 mois avant le début du stage		Avec l'enr. du Sujet de Recherche			
Maîtrise Recherche (71 à 76)	Dès la confirmation d'un directeur - Avant la fin du 2^e trimestre	Avant la fin du 2 ^e trimestre			Avec l'enr. du Sujet de Recherche	Sur demande	2 mois avant le dépôt du mémoire	2 mois avant le dépôt du mémoire
Maîtrise Apprentissage Automatique (Segment 77)	Dès la confirmation d'un directeur - Avant le 1^{er} trimestre		2 mois avant le début du stage	Avant la fin du 2 ^e trimestre				
Doctorat (Ph.D)	Dès la confirmation d'un directeur - Avant le 1^{er} trimestre	Avant la fin du 3 ^e trimestre			Avec l'enr. du Sujet de Recherche	Sur demande	2 mois avant le dépôt de la thèse	2 mois avant le dépôt de la thèse

https://diro.umontreal.ca/public/FAS/diro/Documents/1-Programmes-cours/2-3-cycle/Aide-Me%CC%81moire_Formulaires.pdf

Formulaires – Centre étudiant



Pour vos demandes d'inscription, annulation ou modification de cours, veuillez remplir les formulaires ci-dessous énumérés :

- Inscription aux cours – **INS_Inscription**
- Modification de choix de cours – **INS_Modification_Choix_Cours**
- Changement de spécialisation – **CHE_Changement_Spécialisation**
- Annulation et abandon de cours – **INS_Annul_Abandon_cours**
- Suspension et Interruption Temporaire – **CHE_Interruption_Temporaire**
- Abandon de programme – **CHE_Abandon_programme**
- Absence évaluation – **CHE_Absence_évaluation**
- Demande de prénom choisi – **GEN_Prénom_Choisi**

Aide pour les formulaires : Voici la page d'aide « [Formulaires](#) » du Bureau du registraire via laquelle il est possible de visionner de courtes vidéos pour savoir comment remplir les formulaires de cheminement : [remplir un formulaire](#).

Astuces formulaire : Remplir toutes les cases du formulaire, et dans l'ordre de gauche à droite, une ligne après l'autre, en utilisant la loupe.

Procédures et formulaires importants pour le déroulement de votre programme au DIRO

*** Consultez, sur le site du DIRO, les différents procédures et description par modalité de programme :

1. [D.E.S.S. en apprentissage automatique](#)
2. [Maîtrise en informatique avec mémoire](#)
3. [Maîtrise en informatique avec travail dirigé](#)
4. [Maîtrise en informatique avec stage](#)
5. [Doctorat en informatique](#)

*** Consultez, sur le site du DIRO, les différents répertoires de formulaires importants à remettre par programmes :

- [Formulaires pour le DESS](#)
- [Formulaires pour la maîtrise](#)
- [Formulaires pour le doctorat](#)

Pour se documenter sur les laboratoires,

- Cliquer le lien

Labo	Orientation
<u>GEODES</u> <u>LTP</u>	Programmation et génie logiciel
<u>HÉRON</u> <u>MILA RALI</u>	Intelligence artificielle
<u>LIGUM</u> + <u>IMAGE</u>	Imagerie
<u>OPTIM</u> + <u>CIRRELT</u> + <u>LRC</u>	Recherche opérationnelle
<u>LBIT</u>	Biologie computationnelle
<u>LITQ</u>	Informatique théorique et quantique

Étudiants internationaux

IMPORTANT : Tous les étudiants internationaux doivent obtenir le CAQ et le permis d'études valide pour étudier à l'Université de Montréal.

Nous vous invitons à contacter l' **Équipe d'immigration / UdeM International**, afin de respecter les dates limites et fournir les documents d'immigration en règles.

Vous trouverez toutes les informations relatives à ceci sur ces pages :

<https://international.umontreal.ca/communaute-etudiante-internationale/demarches-immigration/>

<https://international.umontreal.ca/communaute-etudiante-internationale/preparer-son-arrivee/>.

Et voici comment joindre le service :

<https://international.umontreal.ca/communaute-etudiante-internationale/equipe-immigration/>.

De ne pas respecter les règles d'immigration peut entraîner la désinscription définitive pour le trimestre en cours. Cette action est indépendante du DIRO et irréversible.

Étudiants internationaux - suite

Dates de désinscription par trimestre :

- 1er octobre pour le nouvel étudiant ou étudiant dont les documents d'immigration expirent le ou avant le 30 septembre;
- 1er novembre pour l'étudiant dont les documents d'immigration expirent entre le 1er octobre et le 31 octobre inclusivement;
- 1er décembre pour l'étudiant dont les documents d'immigration expirent entre le 1er novembre et le 30 décembre inclusivement.

Règlements du BEI

- À la suite de l'annulation de son inscription par le Registrariat, il n'y aura aucune possibilité de réinscription à ce trimestre. La couverture d'assurance médicale pour étudiants étrangers sera annulée en même temps que le dossier d'inscription au trimestre, et ce, à partir de la date de la désinscription. Seule la couverture des mois terminés demeurera au compte de l'étudiant.

Les 4 commandements pour un passage à l'UdeM réussi

1^{er} Commandement - Votre inscription

- ~~Être inscrit à chaque trimestre même l'été alors qu'aucun cours gradué n'est donné...~~
- Faire une demande de suspension et d'Interruption Temporaire – Formulaire: **CHE_Interruption_Temporaire**
- Selon le règlement pédagogique de l'ESP vous devez tout de même être inscrit à tous les trimestres pour obtenir votre diplôme.
- * Les étudiants internationaux ont l'obligation d'être inscrit à tous les trimestres sans exception à plein temps.
- * Les détenteurs d'une bourse d'exemption, qui n'est pas inscrit à la session d'été, pourraient se voir perdre cette bourse. À titre de rappel, les suspensions ne sont pas autorisées pour les étudiants titulaires d'une bourse C ou de bourse d'exemption des ESP ; une suspension à l'été donnerait donc lieu à une annulation de bourse.

Les 4 commandements pour un passage à l'UdeM réussi

2^e Commandement - Désignation du directeur de recherche

Fournir asap le nom du directeur de recherche – Avant la fin du 2^e trimestre – fournir par courriel à votre TGDE le formulaire de désignation du directeur de recherche.

3^e Commandement - Payer sa facture

Payer ses frais de scolarité à temps, sinon: vous ne pourrez être inscrit au trimestre suivant. Ce qui peut signifier que vous n'aurez plus de chèque de bourse, etc.

4^e Commandement - Chercher l'information sur le site du [DIRO](#)

Développer le réflexe de toujours se référer au présent document d'accueil (et site web du [DIRO](#)) afin de trouver une réponse à vos questions.

Un dernier Commandement

« Lorsque vous communiquez avec votre TGDE, n'oubliez pas d'inscrire le numéro de votre matricule : Synchro, dans l'objet de toutes vos correspondances. »

Le soutien informatique au DIRO

Important - Travail à distance

- **Si vous avez besoin de support technique**, l'équipe reste disponible à distance. Vous n'avez qu'à ouvrir une requête à l'aide de notre système de billetterie **RADAR**

Informations

- Outils de travail à distance disponibles pour la communauté du DIRO et de la DESI
- Comment obtenir son nom d'utilisateur et son mot de passe.
- Pour accéder à la liste de logiciels offerts par les TI de l'UdeM.
- Pour savoir comment accéder à votre répertoire à distance.
- Information sur le code d'honneur à respecter.
- **Besoin d'aide?** Envoyez une requête sur **RADAR**

La bibliothèque de mathématiques et informatique en mode virtuel



- Indiana Delsart
- Bibliothécaire de mathématiques et informatique
- N'hésitez pas à me contacter :
indiana.delsart@umontreal.ca
- [Guide en informatique](#)
- Site Web des bibliothèques :
www.bib.umontreal.ca

Pour suivre l'évolution de la situation

- CHERCHER DE L'INFORMATION
- EXPLORER PAR DISCIPLINE
- UTILISER L'INFORMATION
- TRAVAILLER EN BIBLIOTHÈQUE
- À PROPOS
- FAQ CORONAVIRUS**

Accueil / FAQ Coronavirus

- CORONAVIRUS**
- FAQ Coronavirus
- Accès à des ressources documentaires additionnelles
- Connexion à distance à des logiciels

FAQ des bibliothèques/UdeM - Coronavirus

Mise à jour: Lundi 8 juin 2020, 9 h 47 ←

En raison de la pandémie de coronavirus, les bibliothèques/UdeM offrent l'accès à distance à leurs services et collections. Vous trouverez ici l'information sur les nouvelles modalités d'accès à ces services et collections. Pour plus d'information sur les mesures prises par l'Université pour s'adapter à la situation, consultez le site [Urgence](#) et la [FAQ institutionnelle](#).

- INFORMATION GÉNÉRALE**
- ACCÈS AUX COLLECTIONS**
- LOGICIELS ET SOUTIEN INFORMATIQUE**
- PRÊT ET RETOUR DE DOCUMENTS ET D'ORDINATEURS**
- ENSEIGNEMENT, FORMATIONS ET RECHERCHE**

Pour accéder aux ressources électroniques à distance



CHERCHER DE L'INFORMATION



EXPLORER PAR DISCIPLINE



UTILISER L'INFORMATION



TRAVAILLER EN BIBLIOTHÈQUE



À PROPOS



FAQ CORONAVIRUS

Accueil / Travailler en bibliothèque / Soutien informatique / Accès hors-campus (proxy)

TRAVAILLER EN BIBLIOTHÈQUE

Accès hors-campus aux ressources électroniques (proxy)

Réserver une salle de travail



Zones de travail



Équipements



Soutien informatique



En bibliothèque

À distance (Sid)

Accès hors-campus (proxy)

Windows 10

Windows 7 et 8

Mac

Android

iPad, iPhone et iPod

INSTRUCTIONS PROXY >

pour Windows 10

Instructions de configuration proxy pour d'autres système:

- [Windows 10](#)
- [Windows 7 et 8](#)
- [Mac](#)
- [Android](#)
- [iPad, iPhone et iPod](#)
- [Chromebook](#)

Préalables

- être étudiant ou membre du personnel de l'Université de Montréal;
- avoir un [code d'accès](#) et un [UNIP/mot de passe](#).

<https://bib.umontreal.ca/travailler/soutien-informatique/proxy>

Un aperçu des services offerts par les bibliothèques

Arduino
Se tenir à jour
Communication scientifique
Logiciels bibliographiques
LaTeX Droits d'auteur
Aide à la recherche
Bases de données Impression 3D
Libre accès BibTeX
Données de recherche
Raspberry Pi

N'hésitez pas à contacter Indiana, la bibliothécaire, si vous souhaitez en discuter !

Faculté des arts et des sciences

Département d'informatique et de recherche opérationnelle

**Merci à vous
et
Bon succès !**



DIRO

Université 
de Montréal

The University of Montreal
and of the world.